

Les établissements scolaires peinent à remplacer des professeurs absents

Chaque année, face au non-remplacement ou remplacement tardif de professeurs absents, certains parents d'élèves s'indignent et s'inquiètent pour la scolarité de leur enfant. Un exemple au collège Louise-Michel à Manneville-sur-Risle.

Plusieurs dizaines d'heures de cours perdues. Plus les semaines défilent et plus certains parents d'élèves sont excédés par le non-remplacement des professeurs absents. Le problème touche la France entière. Aucun territoire n'est épargné. Nous l'appellerons Sylvie (elle souhaite témoigner anonymement). Maman de trois enfants dont une collégienne de 13 ans scolarisée en classe de 5e au collège Louise-Michel à Manneville-sur-Risle, elle tire la sonnette d'alarme. Depuis la rentrée de septembre, sa fille a raté un nombre important d'heures de cours de français : **"Sa professeure a été absente quelques jours après la rentrée, pour une longue durée. Une remplaçante est arrivée quelques jours plus tard, mais elle est également absente"**, se désespère la mère de famille. L'enseignante remplaçante a d'abord été absente une semaine fin septembre. **"Du 2 au 20 octobre, elle a fait cours. Puis depuis le retour des vacances de la Toussaint, le 6 novembre, il n'y a plus de professeur."** Un nouveau remplacement pourrait arriver à partir du 10 décembre.

Les absences de moins de 15 jours

Cette situation devient intenable pour certains parents d'élèves, notamment parce qu'il s'agit du français, une matière qu'ils jugent indispensable : **"L'an passé, lors de la réunion d'accueil en 6e, on nous avait dit que 60 % des élèves de 6e ne savaient pas lire correctement"**, nous confie une autre maman dont l'enfant est scolarisé à Manneville-sur-Risle. Des parents critiquent également le manque de communication de la part de l'établissement et du rectorat.

Selon nos informations, en attendant le recrutement d'un nouveau professeur de français, la direction du collège Louise-Michel devait solliciter à la mi-novembre les autres enseignants de lettres pour leur demander, sur la base du volontariat, d'effectuer des remplacements ponctuels, dans le cadre du protocole de remplacement de courte durée. À la suite d'un décret pris par le gouvernement en août 2023, relatif au

remplacement de courte durée dans les établissements d'enseignement du second degré, les chefs d'établissement doivent trouver une solution en interne pour pallier les absences de moins de 15 jours. Ils doivent solliciter des professeurs volontaires qui, en début d'année, ont signé un pacte pour effectuer des heures supplémentaires au cours de l'année. Si aucun d'entre eux n'est disponible ou s'il refuse, la direction peut se tourner vers des enseignants d'un établissement extérieur.

À noter que le professeur absent ne sera pas forcément remplacé par un collègue de la même discipline. Un professeur de mathématiques ou d'anglais peut se porter volontaire, mais ne donnera évidemment pas de cours de français.

Recrutement de contractuels

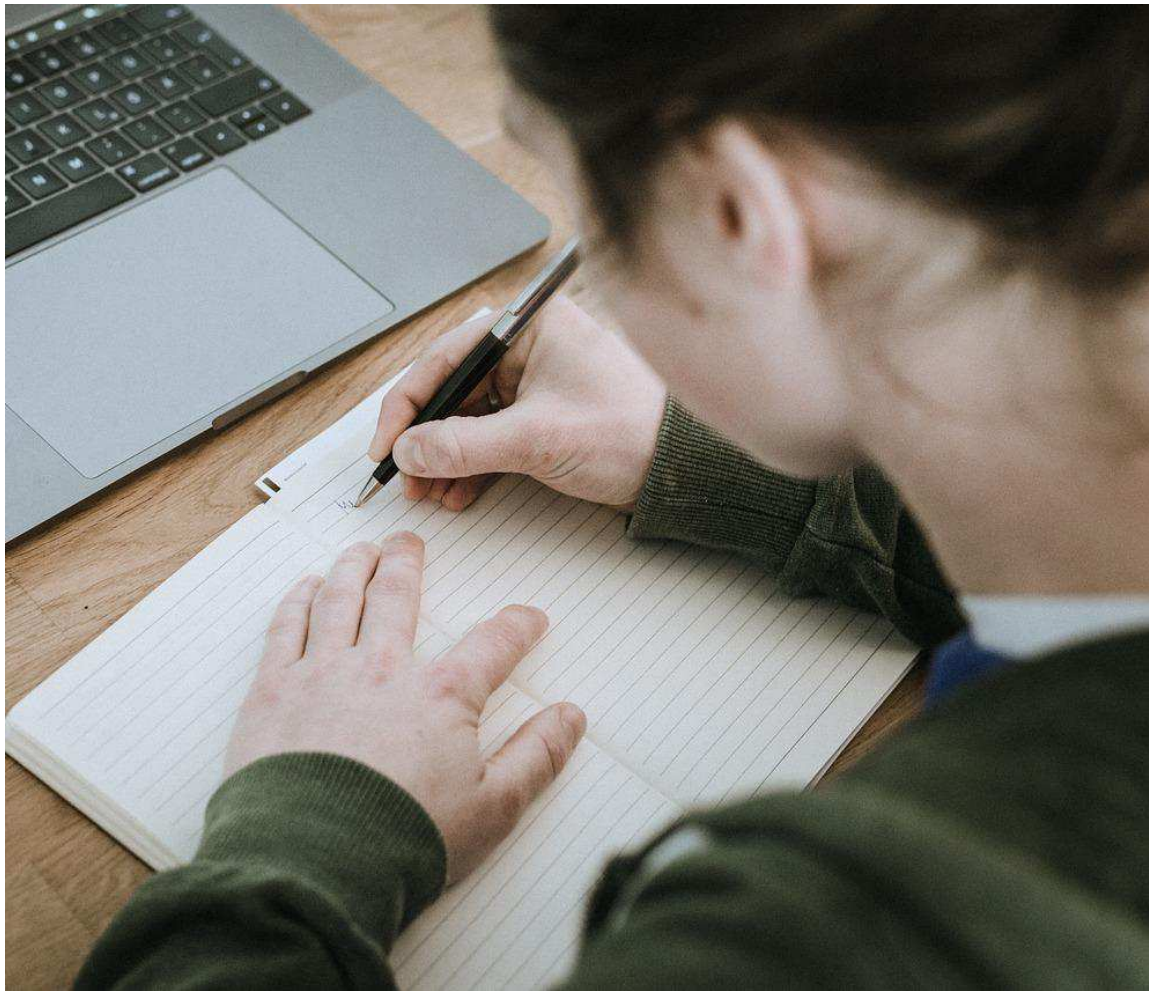
S'agissant des absences de plus de 15 jours, le plus souvent des congés maternité, paternité ou arrêt maladie de longue durée, c'est aux rectorats de rechercher des professeurs remplaçants en faisant appel à des professeurs titulaires sur zone de remplacement (TZR). Plutôt que d'être rattaché à un établissement fixe, le TZR est affecté dans une zone de remplacement et peut effectuer des heures dans plusieurs collèges ou lycées.

Pour élargir son champ de recrutement, le rectorat sollicite également des enseignants contractuels. Moyennant un Bac + 5 dans sa discipline, toute personne peut, du jour au lendemain, assurer le remplacement d'un enseignant titulaire dans un collège ou au lycée. **"Si jamais le rectorat ne trouve vraiment pas de remplaçant, l'inspecteur de la discipline peut descendre à Bac +4 ou Bac + 3"**, nous a confié anonymement un chef d'établissement de la région de Pont-Audemer.

Mais dans certaines disciplines, les rectorats peuvent ne trouver aucun enseignant, car il n'y a tout simplement pas de candidat. C'est le cas par exemple de la technologie où des postes de 18 h sont à pourvoir partout en France.

La semaine passée, nous avons tenté de joindre le Rectorat de Normandie pour tenter de comprendre les difficultés rencontrées dans l'Eure pour recruter des enseignants remplaçants. Sans réussite.

Stéphane Fouilleul



Chaque année, de nombreux établissements scolaires rencontrent des difficultés pour trouver des professeurs remplaçants. pixabay